

Démocratie locale

REF : DDLPV2013001

Signataire : Etienne Delprat

Séance du Conseil Municipal du 28/02/2013

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

OBJET : Convention avec Plaine Commune, Plaine Commune Habitat et l'atelier Hop-là dans le cadre du projet d'accompagnement des habitants des Venelles du Landy

EXPOSE :

Contexte et objectifs du projet

Les Venelles du Landy est une Résidence en co- propriété neuve. Elle accueille des propriétaires particuliers, et des locataires de Plaine Commune Habitat.

Les premiers mois d'occupation de cette Résidence ont permis de déceler une difficulté de cohabitation entre les 2 types d'habitants, et un besoin d'accompagnement dans l'appropriation de leur lieu de vie (logement et résidence) et de leur quartier.

Objectifs

Plaine Commune Habitat, la Ville, et Plaine Commune se sont entendus pour développer un projet d'accompagnement de ces habitants. Il s'agit, grâce aux ateliers animés par l'atelier Hop là, de

- Développer le dialogue entre les propriétaires et locataires des différents bâtiments de la Résidence,
- Développer le lien social au sein de la Résidence,
- Désamorcer les problématiques de cohabitation, faciliter la compréhension réciproque
- Sensibiliser aux problématiques déjà identifiées (gestion des déchets, respect des parties communes) en vue de mettre en place de meilleures conditions de vivre ensemble
- Initier la prise d'initiative et l'implication d'habitants dans la vie de l'ensemble et par extension du quartier.
- Un travail sur l'éducation et le partage de l'espace public

Outils

Les outils utilisés seront les suivants :

- la nourriture comme vecteur d'échange culturel,
- la cuisine comme temps de sensibilisation au tri des déchets,
- le repas comme instant de convivialité et de rencontre,
- la charte comme outils d'élaboration partagée.
- L'appartement pédagogique comme support pédagogique

L'atelier Hop-là

Hop Là intègre des savoirs faire d'encadrement pédagogiques, de design culinaire et de graphisme.

Via le projet-outils Piano –panier, elle a mené plusieurs projets d’ateliers à destination des enfants et de création associée à ces ateliers. Le studio développe des ateliers pédagogiques à destination des enfants et des adultes. Ces ateliers culinaires sont appréhendés comme les prétextes à échanges et des temps de sensibilisation. L’équipe intègre des compétences de graphisme ce qui permet un accompagnement et une structuration cohérente du projet et sa valorisation.

Etape du projet

De janvier 2012 à juin 2013 – 6 mois.

Le projet d’accompagnement des habitants des Venelles du Landy nécessite du temps et doit progresser par étapes.

Préparation du terrain

Un travail de diagnostic via des rencontres informelles avec les partenaires, et les habitants des Venelles du Landy. Ces rencontres peuvent avoir lieu lors de porte-à-porte ou lors de petits évènements dans les espaces communs. Cette phase permettra de définir le calendrier du projet et d’affiner les thématiques.

Un dîner collectif sera organisé pour permettre la rencontre des habitants.

Mise en œuvre de l’action

- Mise en place de 9 ateliers sur le vivre ensemble et le respect du cadre de vie.
- Constitution d’un groupe d’habitants moteur en vue d’aboutir à la mise en place d’un collectif impliqué qui pourra poursuivre les actions menées.

Finalisation

Le projet se clôturera sur un évènement collectif (dîner collectif) associé à la réalisation d’un objet commun, symbole de cette phase du projet.

Cette production sera le fruit du travail des ateliers menés en cours d’année (création d’une charte originale du vivre ensemble, création de totems ou objets pratiques ...)

Engagement de la ville d’Aubervilliers

La Ville d’Aubervilliers en partenariat avec Plaine Commune Habitat et Plaine Commune s’engage à la mise en œuvre de ce projet d’accompagnement selon les missions suivantes :

- Coordination et suivi du Projet (Service Démocratie Locale et développement Social des Quartiers) en partenariat avec les professionnels du quartier
- Suivi de l’activité de l’atelier Hop-là en partenariat avec le bailleur Plaine Commune Habitat
- Organisation de points d’étape réguliers, en fonction du rythme des ateliers organisés sur le site, avec les partenaires du projet

Financement

Le coût prévisionnel du projet global est de 6 000 € TTC.

Plaine Commune Habitat s’engage à soutenir financièrement le projet à hauteur de cinq mille euros (5000 euros).

Plaine Commune s’engage à verser un montant de Mille euros (1000 euros).

Il est donc proposé au Conseil municipal de :

D’APPROUVER la convention de partenariat avec Plaine Commune, Plaine Commune habitat et l’atelier Hop-là telle qu’elle figure en annexe de la délibération, et autoriser le Maire à la signer au nom de la Commune.

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Démocratie locale

REF : DDLPV2013001

Signataire : Etienne Delprat

**OBJET :Convention avec Plaine Commune, Plaine Commune Habitat et l'atelier Hop-là
dans le cadre du projet d'accompagnement des habitants des Venelles du Landy**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt de développer un projet d'accompagnement des habitants des Venelles du Landy visant à développer le dialogue entre les propriétaires et locataires des différents bâtiments et à développer le lien social au sein de la Résidence,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de partenariat avec Plaine Commune, Plaine Commune habitat et l'atelier Hop-là dans le cadre du projet d'accompagnement des habitants des venelles du Landy telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE le Maire à signer la convention au nom de la commune.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/03/2013

Publié le : 07/03/2013

Certifié exécutoire le : 08/03/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué